



Wavre, le 23 janvier 2007.

Monsieur le Bourgmestre,
Chers Collègues,
Mesdames,
Messieurs,

L'événement majeur de cette année est bien entendu la libéralisation du marché de l'électricité et son impact sur notre santé financière. Dans cet environnement économique en pleine mutation, **2007 est une année tournant et son budget en est le parfait reflet** puisqu'il se présente comme une équation à multiples inconnues.

L'an dernier, en terminant la présentation du budget, nous vous avons prévenus que, face à des dépenses incompressibles, des charges croissantes et des recettes plafonnées, nos finances communales allaient être secouées. La prédiction s'avère exacte...

Le budget 2007, en effet, rend compte de ces éléments :

- Les dépenses sont sous contrôle, certes. Néanmoins, nous souhaitons augmenter l'efficacité de notre administration, une administration qui se doit d'être au service du citoyen et de répondre à ses légitimes attentes.
- La croissance des charges se constate dans de nombreux secteurs. Citons, entre autres, l'explosion du prix des consommations énergétiques, la prise en charge de l'éclairage public, la hausse du prix de la collecte des déchets. Ajoutons à cela, le coût de l'assainissement du site de l'ancienne décharge de Basse-Wavre que nous ne comptons pas supporter seuls.

- Les recettes sont en péril :

Le temps béni des bonis de la Régie d'électricité est fini. A l'heure actuelle, nous ne disposons pas encore du budget définitif de la Régie car plusieurs éléments importants devaient être validés par l'instance régulatrice. Néanmoins, nous avons estimé que la perte du revenu de la vente d'électricité laisserait dans nos caisses un trou béant de quelque 4 millions d'euros.

Autre source d'interrogation : depuis 1995, une dotation spéciale nous est accordée, à titre de compensation de chef-lieu. D'un montant de 868.000€, cette mesure a été



Anne MASSON

qualifiée de récurrente par la circulaire budgétaire 2005. Aujourd'hui, cette dotation est remise en cause par le Ministre des Affaires intérieures de la Région wallonne. Nous comprenons mal cette remise en question alors que le financement général des communes est, de manière récurrente, défavorable au Brabant wallon et à notre ville,

en particulier. Nous avons donc choisi d'adopter une attitude volontariste et avons inscrit ce montant en recettes. Nous comptons bien mettre tout en œuvre, en ce compris un éventuel recours au Conseil d'Etat, afin de sauvegarder nos légitimes intérêts. Enfin, de nombreux travaux programmés sont toujours dans l'attente de subsides.

Dans ce contexte mouvementé, nous avons donc à résoudre une double équation :

faire plus avec moins et faire mieux avec autant

Telle est la philosophie qui préside à l'élaboration du budget 2007 dont voici les lignes de forces :

Service ordinaire

EVOLUTION DES RESULTATS	EX 2006	EX 2007	Différence	Variation en %
Résultat exercice propre	2 798 754,17 €	- 1 836 224,61 €	- 4 634 978,78 €	-166%
Excédent exercices antérieurs	8 847 515,44 €	12 366 173,77 €	3 518 658,33 €	40%
Prélèvements pour fonds de réserve	- 9 393 646,32 €	- 3 768 931,49 €	- 5 624 714,83 €	-60%
Résultat général	2 252 623,29 €	6 761 017,67 €	4 508 394,38 €	200%

Le résultat général dégagé se solde par un boni de 6.761.018€.

L'an dernier, ce solde s'élevait à 2.252.623€. L'on constate donc une forte augmentation de 200%.

Le prélèvement en faveur du fonds de réserve, principal mode de financement de nos investissements, s'élève à 3.768.931€ au lieu de 9.393.646€ en 2006 soit une diminution de 60%. Ce résultat provient du fait que bon nombre des projets 2006 n'ont pu voir un début d'exécution faute de subsides et se retrouvent par conséquent au solde des exercices antérieurs dont l'excédent augmente de 40%.

Contrairement à ce que pourrait laisser penser ce résultat, le montant des investissements prévus à l'extraordinaire est stable, nous l'examinerons au cours de cet exposé.

Le résultat de l'exercice propre de 2007 qui présente un déficit de 1.836.225€ au lieu d'un boni de 2.798.754 € en 2006 nous montre avec une parfaite limpidité que nous sommes bien dans une année-charnière pour nos finances communales.

A l'exercice propre, les **recettes du service ordinaire** atteignent 26.994.236€ soit une baisse de 12.7% par rapport à 2006 qui s'explique par :



Anne MASSON

- Une stagnation du financement général des communes (4.104.873 € soit +0,43%) qui représente 15.2% des recettes de l'exercice propre.

EXERCICES	DOTATION PRINCIPALE	DOTATION SPECIFIQUE	AIDE EXTRAORDINAIRE & PLAN TONUS	TOTAUX
2002	2 050 136 €	510 413 €	765 498 €	3 326 047 €
2003	2 129 860 €	474 787 €	751 108 €	3 355 755 €
2004	2 262 031 €	478 787 €	1 038 147 €	3 778 965 €
2005	2 356 675 €	555 762 €	1 072 084 €	3 984 521 €
2006	2 492 580 €	576 739 €	1 017 804 €	4 087 123 €
2007	2 595 590 €	482 257 €	1 027 026 €	4 104 873 €
Evolution 2006/2007	4,13%	-16,38%	0,91%	0,43%

- les taxes et impositions représentent 48% des recettes contre 34.6%, l'an dernier et augmentent de 2,6%

		EX 2007	EX 2006	Progression
Taxes et redevances communales	15,27%	1 994 977 €	1 970 262 €	1,3%
Précompte immobilier	34,97%	4 567 750 €	4 450 122 €	2,6%
Personnes physiques	46,59%	6 085 549 €	5 942 651 €	2,4%
Automobiles	3,17%	413 536 €	369 308 €	12,0%
Total	100,00%	13 061 813 €	12 732 343 €	2,6%

Cette légère croissance se fait de manière naturelle (augmentation du revenu moyen et des terrains bâtis). Sur le plan fiscal, pour cette année encore, nous maintiendrons les centimes additionnels à leur taux usuel.

Wavre sera, encore et toujours, la seule commune à fixer les centimes additionnels au précompte immobilier à 900 alors que la moyenne des communes de notre catégorie s'établit entre 1550 et 1.650 et celle de la Région wallonne entre 2600-2700.

Le taux de 5% pour l'impôt des personnes physiques nous situe en deuxième position parmi les taux les plus bas, la moyenne régionale se trouvant entre 7 et 9%.



Nous avons pris l'engagement de maintenir la fiscalité parmi les plus basses de Belgique et de garantir aux Wavriens leur situation privilégiée de citoyens les moins taxés. Nous respectons cet engagement.

Recettes par habitant et pression fiscale (données budgétaires 2006)				
	WAVRE	CLUSTER	PROVINCE	REGION
IPP	185€	246€	240€	193€
Précompte immobilier	138€	246€	218€	194€
Autres taxes & impositions	73€	93€	85€	115€
Pression fiscale totale	50	72	78	100

Les autres recettes représentent 25.8% du total des recettes et proviennent

- de subsides octroyés pour le financement du plan communal pour l'emploi et les ACS (2.9%)
- de remboursements de charges d'emprunt par l'Autorité subsidiante (0.1%),
- de locations immobilières et logements sociaux (2.1%),
- de participations des communes protégées dans les frais du service incendie à raison de 6.3% soit plus d'1,7 million d'euros,
- de prestations effectuées pour des tiers (5%),
- de dividendes, notamment de l'intercommunale de télédistribution (1.2%),
- et d'intérêts de placements (3.2%).
- de la redevance pour l'occupation du domaine public (GRD) soit 478.141€
- et enfin du boni brut de la Régie de l'Electricité estimé provisoirement à 2.000.000€. La libéralisation du secteur de l'énergie représente donc une perte de 70% du revenu généré habituellement par notre Régie.

Les dépenses du service ordinaire s'élèvent à 28.822.960€ et sont parfaitement maîtrisées puisqu'elles n'augmentent que de 2.3% par rapport à 2006.

- Les dépenses de personnel représentent 48% du total des dépenses pour un montant de 13.953.057€ (+6.2%)

Les raisons de cette augmentation se trouvent dans :

- l'engagement de personnel dont
 - 9 ouvriers PTP (programme Wallo'net)
- la prévision d'indexation, d'augmentations barémiques, des évolutions de carrière



Il convient ici de mettre en évidence que la charge du service incendie est importante, principalement en coûts salariaux compte tenu des récents recrutements. Cette charge a évolué de 34% au cours des cinq derniers exercices. Rappelons que Wavre supporte à elle seule 45% de l'ensemble des frais liés à cette fonction, ce qui crée une forte disparité entre le coût réel supporté par un Wavrien par rapport à un habitant d'une autre commune protégée. Nous contribuons donc parfaitement à cet effort de la solidarité.

- Les dépenses de fonctionnement représentent 18% de l'ensemble des dépenses et suivent la courbe d'une indexation normale (+6.2%)

Soulignons que la collecte des déchets ménagers reste, cette année encore, gratuite pour chaque ménage malgré une augmentation sensible du coût de cette collecte (1.250.000€ soit une hausse de 26% en 5 ans) et, malgré les directives de la Région wallonne.

Rappelons que les handicapés bénéficient toujours d'une réduction de 50% de la redevance télédistribution.

En 2007, nous maintenons la mesure de ristourne prise au bénéfice des familles nombreuses et des personnes à revenus modestes.

- Les dépenses de dette, en constante diminution, représentent 2% des dépenses totales pour un montant de 507.726€,
- Les dépenses de transfert diminuent de 793.483€ et représentent 33% des dépenses parmi lesquelles nous retrouvons la dotation au CPAS pour un montant de 4.100.000€ (+1.2%) ainsi que la dotation ordinaire à la zone de police qui diminue également (4.290.826€ soit -5.44%).

Service extraordinaire

Le résultat général se solde par un boni de 3.459.909€.

Cette année, le montant total de nos investissements s'élèvera à 10.547.532€.

L'an dernier, ce montant était de 15.752.246€ soit une hausse de 45% par rapport à 2005. Rappelons-nous qu'à l'époque, cette augmentation exceptionnelle provenait de deux facteurs particuliers, à savoir : la dotation au service extraordinaire du budget de la Zone de Police (1.977.000€) pour l'achat du bâtiment de la Chaussée de Louvain et le subside de la Régie de l'Electricité pour financer ses propres investissements (4.072.944€).

Le montant total des investissements 2007 s'inscrit donc parfaitement dans la lignée des budgets antérieurs et propose un programme aussi ambitieux qu'énergique.

Le financement des investissements se fera :

- par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire alimenté par le service ordinaire à hauteur de 3.768.932€,
- par fonds propres du service extraordinaire pour 4.248.000€



Anne MASSON

- subsides : 1.941.000€
- par fonds de réserve extraordinaire : 632.000€

Aucun emprunt ne sera contracté.

Avant d'analyser ce programme en détail, nous attirons votre attention sur le fait que le coût d'assainissement de l'ancienne décharge de Basse-Wavre a été porté au solde des exercices antérieurs comme nous l'impose la comptabilité communale. Nous avons également prévu pour le même poste des subsides pour un montant de 500.000€. Il convient d'être honnête : aucune promesse, aucun engagement ne confirme aujourd'hui cette inscription budgétaire. Nous pensons, en toute bonne foi, que ce n'est pas à nous à supporter, seuls, cette dépense aussi exorbitante qu'extraordinaire.

Voici les projets d'investissement du budget 2007 :

Administration générale : 751.000€

- modernisation de l'outil informatique : 80.000€
- mise en œuvre du programme d'amélioration de l'accessibilité aux bâtiments et lieux publics : 50.000€
- amélioration des performances énergétiques : 400.000€
- achat de titres pour le financement des pensions : 75.000€

Patrimoine : 1.740.000€

- achat du site de l'ex-gendarmerie: 1.710.000€

Sécurité : 874.050€

- 614.050€ pour le service incendie
 - 120.000€ pour l'achat d'une ambulance
 - 13.000€ pour l'achat d'un véhicule de service
 - 110.000€ pour l'achat de matériel de communication (Astrid)
 - 19.000€ pour l'achat de matériel médical
 - 70.000€ pour l'achat d'une auto-pompe (quote-part)
- 260.000€ pour la zone de police :
 - 20.000€ pour l'achat de matériel de bureau
 - 99.000€ pour le matériel roulant
 - 116.500€ pour le matériel informatique
 - 186.000€ pour le matériel d'exploitation



Anne MASSON

Travaux: 3.212.735€

- aménagement de trottoirs : 350.000€
- aménagement de voiries 2007 : 200.000€
- travaux d'entretien extraordinaire : 150.000€

Ces budgets seront notamment affectés à la rénovation du centre de Limal

- aménagement urbains et de sécurité : 100.000€
- Plan Triennal :
 - aménagement et égouttage
 - Avenue du Centre sportif : 976.000€
 - Rue Lambert Fortune et Rue de l'Hôtel : 420.000€
 - aménagement
 - Rue du Grand Cortil et des 4 Chemins : 336.000€
 - Rues Adelin Colon, Van Pée et Saint-Sébastien : 50.000€
- Aménagement des parkings : 60.000€
- Achat d'une balayeuse : 175.000 €
- Egouttage divers: 102.500€

Commerce et industrie : 550.000€

- Equipement du Champ du Chechienne : 300.000€
- Equipement et aménagement de la zone A' : 200.000€
- Amélioration de la signalétique directionnelle : 50.000€

Enseignement : 970.190€

- Aménagement de l'Ecole industrielle et commerciale (nouveau site): 250.000€
- Construction d'un pavillon d'accueil à l'Ecole de l'Orangerie: 240.000€
- Poursuite des travaux de rénovation des Ecoles du Centre et du Tilleul : 137.000€
- Réfection de la toiture de l'Ecole industrielle et commerciale (site actuel): 250.000€

Culture, Sports et Loisirs : 840.850€

- Remplacement d'un terrain en taraflex : 120.000€
- Aménagement du terrain synthétique n°2 : 350.000€
- Renouvellement du chauffage à la salle des fêtes de Limal : 110.000€
- Aménagement d'une aire multi-sports à la Belle-Voie : 88.600€

Cultes : 80.000€

- réfection de la tour de l'Eglise de Limal : 30.000€
- rénovation de la cure de l'Eglise de Bierges : 50.000€

Aide sociale et familiale : 192.500€

- achat du bâtiment de la consultation des nourrissons à Limal : 170.000€



Conclusion

2007 est bien une *année tournant* et son budget 2007 est bien un budget important. C'est un budget-vérité qui démontre que la gestion aussi avisée qu'économe du passé était indispensable pour préserver la capacité future de notre commune d'agir pour les Wavriennes et les Wavriens.

Ce budget 2007 sera comme tous ceux qui le suivront :

- **rigoureux dans sa gestion**
- **volontariste dans ses choix**
- **ambitieux dans ses priorités**

et aussi, et surtout,

- **respectueux des engagements** que nous avons pris devant nos concitoyens.

C'est avec détermination et énergie que nous construirons l'avenir, ensemble.

Anne MASSON
Echevin des Finances